

**18 avril 2024 (mise à jour)**

Langue de l'original : français

## COI FOCUS

# GUINEE

## Corruption et fraude documentaire

Disclaimer :

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande de protection internationale. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual applications for international protection. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the application for international protection. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.



Le présent rapport fait le point sur l'état de la corruption en Guinée et donne un aperçu de la situation en matière de circulation de faux documents. Il met à jour le COI Focus du 25 septembre 2020 qui a pour titre *Corruption et faux documents*. Ce rapport a été réalisé avec l'aide du Fonds européen pour l'asile, la migration et l'intégration (FAMI).

Pour la rédaction de ce rapport, le Cedoca s'est appuyé sur des sources publiques issues d'organisations non gouvernementales (ONG), d'organismes internationaux et de la presse en ligne. En outre, certaines informations ont été récoltées lors d'entretiens réalisés par le Cedoca lors d'une mission de travail effectuée à Conakry du 22 novembre au 3 décembre 2022. Les sources de ces informations sont un gendarme et une avocate. Vu le caractère sensible du sujet traité, ces interlocuteurs ne souhaitent pas être cités pour des raisons liées à leur sécurité.

La recherche pour cette mise à jour a été clôturée le 15 avril 2024.

## 1. Corruption

Plusieurs organisations font le constat général que la corruption atteint un niveau élevé dans les différents secteurs d'activités.

Dans son rapport 2022, le Bertelsmann Stiftung's Transformation Index (BTI)<sup>1</sup> observe que la corruption est omniprésente et touche tous les niveaux de la société et de l'État. Le rapport indique que le système judiciaire n'est pas indépendant et que des hauts niveaux de corruption compromettent le fonctionnement de la justice. La même source pointe également l'importance du copinage et de la corruption dans le secteur public, ce qui implique que des ressources importantes ne sont pas utilisées à bon escient<sup>2</sup>.

Transparency International, une organisation indépendante qui lutte contre la corruption, a créé l'indice de perception de la corruption. Cet indice, qui classe 180 pays et territoires en fonction de leur niveau perçu de corruption dans le secteur public, utilise une échelle de 0 à 100, où 0 correspond au niveau de corruption le plus élevé et 100 le moins élevé. L'édition 2023 attribue à la Guinée un score de 26, ce qui correspond à un niveau de corruption élevé. Cet indice place la Guinée parmi les pays les plus corrompus, au 141<sup>ème</sup> rang sur 180<sup>3</sup>.

Le rapport 2023 du département d'État américain (United States Department of State, USDOS) portant sur la situation des droits humains en Guinée en 2022 considère que le niveau de la corruption au sein du gouvernement est « grave »<sup>4</sup>.

Le rapport 2023 de l'Indice mondial du crime organisé en Guinée mentionne la corruption généralisée au sein des institutions publiques : « [l]es affaires de fraude, de détournement de fonds, de malversations de fonds publics et de corruption reflètent un problème largement répandu en Guinée »<sup>5</sup>. Selon cette source, la corruption est profondément imprégnée dans la culture des affaires et politique et les pots-de-vin régissent les transactions économiques. La corruption entrave en outre l'efficacité du contrôle des frontières. Ce rapport fait également état de la corruption généralisée parmi les forces de l'ordre qui pratiquent le racket :

---

<sup>1</sup> Le BTI est un projet de la fondation allemande Bertelsmann Stiftung dans le cadre duquel est analysée l'évolution de 129 pays vers une structure étatique démocratique et vers une économie de marché. Y contribuent des experts des pays concernés et des membres du milieu universitaire. Voir : BTI, s.d., [url](#)

<sup>2</sup> Bertelsmann Stiftung, 2023, [url](#)

<sup>3</sup> Transparency International, 30/01/2024, [url](#)

<sup>4</sup> USDOS, 20/03/2023, [url](#)

<sup>5</sup> Indice mondial du crime organisé, 21/12/2023, [url](#)

« Les forces de sécurité, y compris la police et la gendarmerie, se livrent à des comportements répréhensibles tels que le non-respect des procédures légales et l'extorsion d'argent aux barrages routiers, dans les prisons et les centres de détention »<sup>6</sup>.

S'agissant du système judiciaire, cette source indique que :

« Bien que la justice soit théoriquement indépendante, des inquiétudes persistent quant à l'influence de l'argent et des pressions politiques sur les décisions judiciaires. Le système est miné par la corruption, le manque de transparence et le manque de personnel, avec une pénurie d'avocats et de magistrats qualifiés »<sup>7</sup>.

Freedom House, une ONG américaine qui étudie l'étendue de la démocratie dans le monde, considère que l'appareil judiciaire est soumis à l'influence du politique et à la corruption et manque de transparence et de moyens<sup>8</sup>.

C'est le constat qu'a également partagé une avocate inscrite au barreau de Conakry avec laquelle le Cedoca s'est entretenu à Conakry le 26 novembre 2022. Questionnée sur l'accès à la justice, l'avocate a déclaré que la corruption « détruit même le sens de ce qu'est un appareil judiciaire »<sup>9</sup>. D'après cette source, en raison du haut niveau de corruption, celui qui a les moyens financiers les plus élevés a l'avantage dans les affaires judiciaires. Selon elle, c'était le cas sous le président Alpha Condé et c'est encore le cas depuis l'instauration des autorités de transition<sup>10</sup>.

Le 28 novembre 2022, lors d'un entretien réalisé à Conakry, un gendarme a indiqué au Cedoca que la corruption est institutionnalisée au sein des forces de l'ordre. Cet interlocuteur a expliqué au Cedoca la pratique qui vise à arrêter des personnes en dehors de toute procédure et d'exiger des sommes d'argent en échange de leur libération. Selon cette source, il s'agit d'une sorte de commercialisation des gardes à vue<sup>11</sup>.

Selon les résultats d'une enquête d'Afrobarometer publiés le 9 février 2023, les juges et magistrats, les agents des impôts et les policiers sont respectivement perçus comme les fonctionnaires les plus corrompus, tandis que les chefs religieux et traditionnels jouissent d'une plus grande crédibilité que le personnel de la fonction publique<sup>12</sup>.

Afrobarometer a également publié, le 6 décembre 2023, les résultats d'une étude sur la corruption dans 39 pays d'Afrique. En Guinée, 35 % des personnes interrogées considèrent que le niveau de la corruption a augmenté entre 2021 et 2023. En revanche, selon cette étude, les Guinéens se disent peu préoccupés par la corruption (2 %). Concernant le niveau de la corruption au sein de la police, 42 % des répondants à l'enquête affirment penser que l'ensemble ou la plupart du personnel de police est impliqué dans des affaires de corruption et 46 % estiment que seuls certains d'entre eux pratiquent la corruption. Par ailleurs, 49 % des personnes sondées ont indiqué avoir dû payer un pot-de-vin pour obtenir un document d'identité au cours de l'année écoulée. Ensuite, lorsqu'il leur est demandé si les citoyens ordinaires peuvent dénoncer les actes de corruption sans crainte de représailles, 31 % des répondants l'affirment contre 68 % qui indiquent risquer des représailles ou des conséquences négatives en cas de signalement<sup>13</sup>.

Le rapport du département d'État américain de 2024 sur le climat d'investissement en Guinée reprend ceci au sujet de la corruption :

<sup>6</sup> Indice mondial du crime organisé, 21/12/2023, [url](#)

<sup>7</sup> Indice mondial du crime organisé, 21/12/2023, [url](#)

<sup>8</sup> Freedom House, 2023, [url](#)

<sup>9</sup> Avocate inscrite au barreau de Conakry, entretien, Conakry, 26/11/2022

<sup>10</sup> Avocate inscrite au barreau de Conakry, entretien, Conakry, 26/11/2022

<sup>11</sup> Gendarme, entretien, Conakry, 28/11/2022

<sup>12</sup> Afrobarometer, 09/02/2023, [url](#)

<sup>13</sup> Afrobarometer, 06/12/2023, [url](#)

« The business and political culture, coupled with low salaries, have historically combined to promote and encourage corruption. Requests for bribes are a common occurrence. Though it is illegal to pay bribes in Guinea, there is little enforcement of these laws. In practice, it is difficult and time-consuming to conduct business without giving 'gifts' in Guinea [...] »<sup>14</sup>.

La Guinée a mis en place des mécanismes de lutte contre la corruption au travers de la création de l'Agence nationale de lutte contre la corruption (ANLC) en 2004. L'ANLC rend directement compte au président et est le seul organisme étatique axé exclusivement sur la lutte contre la corruption. Toutefois, le département d'État américain considère que l'ANLC s'est montrée « largely ineffective » dans son rôle. Sous-financée, en sous-effectif et manquant d'ordinateurs et de véhicules, l'agence n'a abouti à aucune condamnation<sup>15</sup>. Freedom House explique dans son rapport 2023 que l'ANLC a été fragilisée par l'instabilité liée au coup d'État de septembre 2021 alors qu'elle manquait déjà de moyens financiers et humains<sup>16</sup>.

Lors de son instauration à la tête de l'État en septembre 2021, le colonel Mamadi Doumbouya a cité « la gabegie financière, la pauvreté et la corruption endémique » parmi les raisons du renversement du pouvoir<sup>17</sup>. Des initiatives ont été prises pour combattre la corruption et la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) a été créée pour lutter contre les détournements de fonds publics et les crimes économiques. Depuis le début de l'année 2022, la CRIEF a ouvert de nombreuses informations judiciaires<sup>18</sup>. Ainsi, l'ancien Premier ministre Ibrahim Kassory Fofana et plusieurs autres anciens ministres sous Alpha Condé ont été inculpés pour détournement présumé de fonds publics<sup>19</sup>. Selon le département d'État américain, des fonctionnaires soupçonnés de corruption ont fui le pays et certains d'entre eux ont fait l'objet de mandats d'arrêt internationaux<sup>20</sup>. Après avoir salué la volonté des autorités de transition d'assainir la gestion des affaires publiques, plusieurs organismes dont la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et la Bertelsmann Stiftung, de même que différents acteurs politiques ont alerté de l'instrumentalisation de la CRIEF pour écarter des leaders politiques et des acteurs de la société civile en désaccord avec la gestion de la transition par le Conseil national de rassemblement pour le renouveau (CNRD). Les personnes poursuivies par la CRIEF pour des délits financiers sont également pour la plupart des opposants réels ou perçus comme tels par les autorités militaires<sup>21</sup>.

## 2. Fraude documentaire

Plusieurs sources reprises ci-après indiquent que le recours aux faux documents est ancré dans la pratique guinéenne.

L'Agence belge de développement Enabel participe à un programme de modernisation de l'état civil en Guinée. Dans un document présentant le projet, Enabel explique que la situation en matière d'état civil est compliquée : les citoyens ne font pas la demande d'actes d'état civil ou « fabriquent de faux documents » en raison des difficultés d'accès aux services d'état civil et aux procédures d'enregistrement fastidieuses<sup>22</sup>.

Le rapport 2023 de l'Indice mondial du crime organisé en Guinée indique ce qui suit quant à l'usage de faux documents :

<sup>14</sup> USDOS, 2024, [url](#)

<sup>15</sup> USDOS, 2024, [url](#)

<sup>16</sup> Freedom House, 2023, [url](#)

<sup>17</sup> France 24, 06/09/2021, [url](#)

<sup>18</sup> FIDH, 01/03/2022, [url](#) ; USDOS, 20/03/2023, [url](#)

<sup>19</sup> USDOS, 20/03/2023, [url](#) ; Jeune Afrique (Barry D.), 20/10/2023, [url](#) ; TV5 Monde, 20/05/2022, [url](#)

<sup>20</sup> USDOS, 20/03/2023, [url](#)

<sup>21</sup> TV5 Monde, 20/05/2022, [url](#) ; FIDH, 01/03/2022, [url](#) ; Bertelsmann Stiftung, 2024, [url](#)

<sup>22</sup> Enabel, 03/08/2023, [url](#)

« Étant donné que la Guinée ne dispose pas d'un service d'état civil numérique pleinement opérationnel, de faux documents sont souvent fournis pour le passage des frontières. En outre, certaines personnes arrivant en Europe utilisent de faux mandats d'arrêt pour étayer leurs demandes d'asile [...] »<sup>23</sup>.

Selon un reportage publié le 2 août 2023 par Radio France internationale (RFI), il n'est pas rare que des faux documents soient déposés par des candidats à des offres d'emploi. D'après cette source, les fausses pièces peuvent avoir été émises tant par des institutions officielles que fabriquées par des faussaires<sup>24</sup>.

En septembre 2023, Aboubacar Sidiki Camara, le ministre de la Défense nationale, a rapporté dans les médias que de nombreuses jeunes recrues au sein de l'armée ont été exclues parce qu'elles avaient présenté des faux documents lors de leur recrutement. Selon le ministre, certaines ont déposé des diplômes, des certificats de naissance ou encore des certificats médicaux falsifiés afin de rentrer dans les conditions de sélection<sup>25</sup>.

Le 8 décembre 2022, Africa Guinée consacre un article à « l'enfer » des citoyens en quête de la carte d'identité biométrique. « Lenteur, [c]orruption, amateurisme, magouilles » sont pointés comme autant de difficultés rencontrées dans l'obtention des documents officiels. Le chef de service adjoint de l'état civil de la commune de Ratoma rapporte ce qui suit à Africa Guinée :

« Il y a des gens qui viennent avec des faux papiers et ils sont nombreux. On nous dit de digitaliser ça, c'est difficile. On n'a que quatre (4) ordinateurs de saisie, un seul ordinateur pour valider tout ça, une seule imprimante qui arrive souvent à tomber en panne [...] »<sup>26</sup>.

La presse en ligne guinéenne rapporte divers exemples de pratiques ayant cours dans le pays concernant la fraude documentaire.

Dans un article du 26 mars 2021, la Fédération atlantique des agences de presse africaines (FAAPA) indique l'arrestation de sept cadres de l'administration publique pour association de malfaiteurs, faux et usage de faux, escroqueries et complicités dans la falsification des documents administratifs. Leur interpellation fait suite à la constatation de falsification de cachets et d'arrêtés d'engagement à la fonction publique<sup>27</sup>.

Le 6 août 2023, un article de Guinée News fait état de l'arrestation d'un réseau de faussaires réalisant toute sorte de documents, y compris biométriques : « Passeports, cartes d'identité nationale, cartes grises de véhicule, visas d'entrée ou permis de conduire, rien n'est épargné »<sup>28</sup>. Une des personnes interpellées explique le processus : « je procède d'abord au scanner. Ensuite, je fais les modifications et j'imprime. Il y a des attestations de travail, des diplômes, des relevés de notes, des cartes biométriques et des permis »<sup>29</sup>.

Début janvier 2024, plusieurs articles de la presse guinéenne relatent que les États-Unis sont confrontés à un afflux de migrants en provenance de Guinée présentant des faux passeports les faisant passer pour mineurs d'âge. Les agents frontaliers du sud de la frontière américaine avec le Mexique - d'où des milliers de Guinéens affluent en provenance du Nicaragua - ont la consigne de vérifier les passeports guinéens<sup>30</sup>. D'après Guinée News, les passeports délivrés à Conakry après juin 2023 sont considérés par les autorités américaines comme « très probablement frauduleux ou altérés »<sup>31</sup>.

<sup>23</sup> Indice mondial du crime organisé, 21/12/2023, [url](#)

<sup>24</sup> RFI, 02/08/2023, [url](#)

<sup>25</sup> Mosaïque Guinée, 07/09/2023, [url](#)

<sup>26</sup> Africa Guinée, 08/12/2022, [url](#)

<sup>27</sup> FAAPA, 26/03/2021, [url](#)

<sup>28</sup> Guinée News, 06/08/2023, [url](#)

<sup>29</sup> Guinée News, 06/08/2023, [url](#)

<sup>30</sup> Guinée News, 02/01/2024, [url](#) ; Africa Guinée, 04/01/2024, [url](#)

<sup>31</sup> Guinée News, 02/01/2024, [url](#)

## Bibliographie

### Contacts directs

Avocate inscrite au barreau de Conakry, entretien, Conakry, 26/11/2022, identité non communiquée pour garantir la sécurité de cette source

Gendarme, entretien, Conakry, 28/11/2022, identité non communiquée pour garantir la sécurité de cette source

### Sources écrites et audiovisuelles

Africa Guinée, *Corruption, magouilles, amateurisme : Bienvenu dans « l'enfer » des citoyens en quête de la carte d'identité biométrique...*, 08/12/2022, <https://www.africaguinee.com/corruption-magouilles-amateurisme-bienvenu-dans-l-enfer-des-citoyens-en-quete-de/> [consulté le 15/04/2024]

Africa Guinée, *Immigration irrégulière aux USA : Les passeports guinéens dans le collimateur d'une agence fédérale américaine...*, 04/01/2024, <https://www.africaguinee.com/immigration-irreguliere-aux-usa-les-passeports-guineens-dans-le-collimateur-dune-agence-federale-americaine/> [consulté le 15/04/2024]

Afrobarometer, *Résumé des résultats Enquête d'Afrobarometer Round 9 en Guinée, 2022*, 09/02/2023, [https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2023/04/GUI\\_AB\\_R9\\_Resume-des-resultats\\_9Feb23.pdf](https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2023/04/GUI_AB_R9_Resume-des-resultats_9Feb23.pdf) [consulté le 15/04/2024]

Afrobarometer, *Communiqué de presse. Avec la corruption croissante, la plupart des Africains disent qu'ils risquent des représailles s'ils parlent, révèle le nouveau profil panafricain d'Afrobarometer*, 06/12/2023, [https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2023/12/Comm-de-presse\\_Corruption-croissante-en-Afrique-french-ka-6dec23.docx.pdf](https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2023/12/Comm-de-presse_Corruption-croissante-en-Afrique-french-ka-6dec23.docx.pdf) [consulté le 15/04/2024]

Bertelsmann Stiftung, *BTI 2024 Country Report. Guinea, 2024*, [https://bti-project.org/fileadmin/api/content/en/downloads/reports/country\\_report\\_2024\\_GIN.pdf](https://bti-project.org/fileadmin/api/content/en/downloads/reports/country_report_2024_GIN.pdf) [consulté le 15/04/2024]

Bertelsmann Stiftung, *Guinea Country Report 2022, 2023*, <https://bti-project.org/en/reports/country-report/GIN> [consulté le 15/04/2024]

Bertelsmann Stiftung's Transformation Index (BTI), *The Transformation Index*, s.d., <https://bti-project.org/en/?&cb=00000> [consulté le 15/04/2024]

Enabel, *La modernisation de l'état civil en Guinée s'inspire de l'expérience belge*, 03/08/2023, <https://www.enabel.be/fr/la-modernisation-de-letat-civil-en-guinee-sinspire-de-lexperience-belge/> [consulté le 15/04/2024]

Fédération atlantique des agences de presse africaines (FAAPA), *Guinée-Escoquerie: sept (07) cadres de l'administration publique interpellés pour faux et usage de faux !*, 26/03/2021, <https://www.faapa.info/blog/guinee-escoquerie-sept-07-cadres-de-ladministration-publique-interpelles-pour-faux-et-usage-de-faux/> [consulté le 15/04/2024]

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), *Guinée : la lutte contre la corruption doit respecter le droit à un procès juste et équitable*, 01/03/2022, <https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/guinee-conakry/guinee-la-lutte-contre-la-corruption-doit-respecter-le-droit-a-un> [consulté le 15/04/2024]

France 24, *En Guinée, le chef putschiste Mamady Doumbouya promet un gouvernement "d'union"*, 06/09/2021, <https://www.france24.com/fr/afrique/20210906-coup-d-%C3%A9tat-en-quin%C3%A9e-les-putschistes-convoquent-autoritativement-les-anciens-ministres> [consulté le 15/04/2024]

Freedom House, *Freedom in the World 2023 - Guinea, 2023*, <https://freedomhouse.org/country/guinea/freedom-world/2023> [consulté le 15/04/2024]

Guinée News, *Les documents guinéens sous la loupe à la frontière américaine*, 02/01/2024, <https://guineenews.org/les-documents-guineens-sous-la-loupe-a-la-frontiere-americaine/> [consulté le 15/04/2024]

---

Guinée News, *Trafic de documents biométriques en Guinée : un réseau de faussaires démantelés par la police*, 06/08/2023, <https://guineenews.org/trafic-de-documents-biometriques-en-guinee-un-reseau-de-faussaires-demanteles-par-la-police/> [consulté le 15/04/2024]

Indice mondial du crime organisé, *Guinée*, 21/12/2023, [https://ocindex.net/assets/downloads/2023/french/ocindex\\_profile\\_guinea\\_2023.pdf](https://ocindex.net/assets/downloads/2023/french/ocindex_profile_guinea_2023.pdf) [consulté le 15/04/2024]

Jeune Afrique (Barry D.), *Face à Mamadi Doumbouya, trois ex-ministres d'Alpha Condé marquent un point*, 20/10/2023, <https://www.jeuneafrique.com/1495745/politique/face-a-mamadi-doumbouya-trois-ex-ministres-d-alpha-conde-marquent-un-point/> [consulté le 15/04/2024]

Mosaïque Guinée, *Recrutement au sein de l'armée : « On a recalé ceux qui avaient des faux documents... » (Idi Amin)*, 07/09/2023, <https://mosaiqueguinee.com/recrutement-au-sein-de-larmee-on-a-recale-ceux-qui-avaient-des-faux-documents-idi-amin/> [consulté le 15/04/2024]

Radio France internationale (RFI), *Série d'été – Les sans-papiers [3/5] : Faux papiers en Guinée*, 02/08/2023, <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/aujourd-hui-l-%C3%A9conomie/20230801-s-%C3%A9rie-d-%C3%A9t-%C3%A9-%E2%80%93-les-sans-papiers-3-5-faux-papiers-en-guin%C3%A9> [consulté le 15/04/2024]

Transparency International, *Corruption Perceptions Index 2023*, 30/01/2024, <https://www.transparency.org/en/cpi/2023> [consulté le 15/04/2024]

TV5 Monde, *Guinée : trois ex-ministres d'Alpha Condé libérés puis réemprisonnés le même jour*, 20/05/2022, <https://information.tv5monde.com/afrique/guinee-trois-ex-ministres-d-alpha-conde-liberes-puis-reemprisonnes-le-meme-jour-492613> [consulté le 15/04/2024]

United States Department of State (USDOS), *2022 Country Reports on Human Rights Practices: Guinea*, 20/03/2023, <https://www.state.gov/reports/2022-country-reports-on-human-rights-practices/guinea/> [consulté le 15/04/2024]

United States Department of State (USDOS), *2023 Investment Climate Statements: Guinea, 2024*, <https://www.state.gov/reports/2023-investment-climate-statements/guinea/> [consulté le 15/04/2024]